

QUESTION D'ACTUALITÉ DE M. FOURNY À M. HENRY, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ, SUR « LA POSITION DU GOUVERNEMENT WALLON FACE AU RETARD DE L'ACHÈVEMENT DU RER »

M. le Président. - L'ordre du jour appelle la question d'actualité de M. Fourny à M. Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, sur « la position du Gouvernement wallon face au retard de l'achèvement du RER ». La parole est à M. Fourny pour poser sa question.

M. Fourny (cdH). - Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, chers collègues, une nouvelle fois, je reviens avec le plan d'investissement. C'est vrai qu'on en a déjà beaucoup parlé voici 15 jours et hier encore en commission, mais l'actualité du jour révélée par le journal *Le Soir* vient avec le problème du RER. Je souhaitais revenir avec vous et enfoncer peut-être le clou par rapport aux différentes positions qui ont été développées ces derniers temps. Je souhaiterais vous dire que ce combat, je ne le lâcherai pas, avec d'autant plus de facilité, je le rappelle et je le rappellerai chaque fois, que le cdH est toujours opposé, en conseil d'administration, à la décision qui a été prise par rapport à ce plan d'investissement. Je tiens à le rappeler, mais ceci étant, le RER avait été annoncé pour 2012 puis, on a craint que celui-ci ne voit pas le jour. De 2012, on est passé à 2019 et, maintenant, on parle de 2025 au regard du plan d'investissement tel qu'il est imaginé. Cette situation est évidemment problématique quand on sait l'évolution que peut avoir la circulation automobile de Bruxelles. À un moment donné, par rapport au choix prioritaire lié aux choix wallons, Monsieur le Ministre – et c'est une nouvelle fois sur cette question que je reviens – je me pose la question de savoir quelle est la position que vous allez préconiser et développer à l'endroit du gouvernement dans le cadre des discussions qui sont entamées avec le Fédéral, au niveau de la consultation qui sera mise en place à l'égard de ce plan d'investissement. Vous connaissez l'attachement que nous avons par rapport à la 162, l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg, le développement de l'axe 3 du plan d'investissement au niveau de cette ligne. Vous connaissez également les problèmes importants rencontrés d'un point de vue juridique au niveau de la ligne 164, ainsi que la liaison vers Nivelles qui rencontre moult difficultés devant le Conseil d'État. Des recours sont introduits contre les permis. La question que je tends à vous poser aujourd'hui est la suivante : ne croyez-vous pas qu'il faudrait, à un moment donné – puisqu'une des priorités devra sans conteste être la sauvegarde et le développement de l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg – de tout miser ou d'investir par priorité sur la 161 vers P.W.- C.R.I. N° 9 (2011-2012) - Mercredi 30 janvier 2013 32 Ottignies qui constitue un des axes premiers de cette rénovation ou amélioration de l'axe Bruxelles-Namur-Luxembourg ? Ne croyez-vous pas qu'au regard des risques et de la prolongation des délais tels qu'ils sont aujourd'hui envisagés et proposés, il n'y aurait pas lieu de concentrer nos moyens sur la 161 qui constituera déjà une avancée, une amélioration par rapport à l'ensemble des travaux qui seront à réaliser sur la 162 qui doit être considérée comme prioritaire non seulement, au niveau belge, mais également au niveau luxembourgeois ? Voilà, Monsieur le Ministre, la question que je souhaitais vous poser par rapport à l'information communiquée ce jour dans le cadre de l'actualité développée par *Le Soir*. J'aimerais vous entendre sur cette perspective. Allons-nous concentrer les moyens sur certains objectifs précis pour éviter ainsi les écueils juridiques et la dispersion des moyens sur des lignes qui, pour des raisons de calendrier, ne seront pas considérées comme prioritaires au regard du plan d'investissement à venir ? Je pense que, de manière générale – je l'ai déjà dit hier et je le répète – nous devons considérer l'ensemble des lignes au niveau wallon et avoir une vue d'ensemble sur le territoire, mais il apparaît qu'à certains endroits, se posent des problèmes ponctuels, des écueils qu'il faudra éviter. J'aimerais donc vous entendre sur cette question.

M. le Président. - La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité. - Monsieur le Président, Monsieur le Député pour cette question ou surtout, ce dossier ô combien important – puisque nous en discutons très régulièrement et pas plus tard qu'hier, sur l'ensemble du plan d'investissement – je ne vais pas refaire mes commentaires sur l'ensemble du plan. Sur votre question plus précise au sujet du RER, je partage vos constats et, partiellement, votre proposition. D'abord, sur le point de départ et les constats, le RER a été reporté à 2019. Il est maintenant reporté à 2025. C'est donc un retard considérable qui s'est ainsi accumulé au fil du temps dans le projet de plan que nous recevons du Fédéral. Cela veut également dire que le RER est prévu, pour le moment, dans le plan d'investissement avec un budget de 1,3 milliard d'euros – il faut chaque fois prévoir les budgets dans les plans suivants puisque cela n'a pas été réalisé. Ainsi, c'est 1,1 milliard d'euros d'investissements et 200 millions d'euros de matériel. Je dois d'ailleurs dire qu'il y a, je pense, 95 rames qui ont déjà été livrées. Il faut quand même se rendre compte que l'on parle d'un investissement qui devrait être opérationnel en 2025, nous dit-on, et dont les rames viennent d'être, en partie, livrées. C'est cela aussi les absurdités dans lesquelles on se trouve. Quoi qu'il en soit, je partage votre proposition sur le fait de dire qu'il y a des états d'avancement variés sur les différentes lignes. Il faut donc concentrer prioritairement le phasage, le délai sur ce qui peut être plus rapide. Là où je ne vous suis pas, c'est que je ne pense pas qu'il faille abandonner le reste. Je pense qu'il faut faire

un phasage des différentes lignes et, prioritairement, on peut effectivement avancer plus rapidement sur la ligne vers Ottignies avec la mise à quatre voies, ce qui sera de toute façon positif pour désengorger cette voie et le trafic général et c'est ce qui est tout à fait cohérent avec la volonté absolue de réaliser le plus vite possible le RER et la ligne Bruxelles-Namur-Luxembourg qui sont vraiment des priorités reportées depuis déjà le plan précédent. Cela fait partie des choses que je compte mettre sur la table puisque c'est plus compliqué au niveau de la ligne vers Nivelles où là, il y a des problèmes de recours – vous l'avez dit – au niveau de la Région bruxelloise et de la Région flamande. Je dirais que, sur ce dossier, il y a intérêt à ce que nous construisions un nouveau planning, un phasage entre les différents tronçons et aller le plus vite possible là où c'est possible, ce qui ne veut pas dire abandonner les autres, mais les phaser dans le temps, car il y a aussi, un intérêt commun des trois régions qui ont réaffirmé leur volonté que le RER aboutisse le plus vite possible. C'est une priorité commune. C'est quand même un point positif. Or, il y a un intérêt commun des trois régions à se mettre d'accord, car on passe sans arrêt d'une région à l'autre. Il faut donc se mettre d'accord ensemble sur le même planning, le même phasage. Cela doit faire partie des discussions que nous aurons dans les prochaines semaines dans l'ensemble des concertations prévues par le Fédéral et avec les régions sur le plan d'investissement.

M. le Président. - La parole est à M. Fourny.

M. Fourny (cdH). - Je remercie M. le Ministre pour la réponse qu'il vient d'apporter. Je pense que nous sommes en phase. Je suis d'accord avec le phasage que vous proposez et je le défends. Je pense que c'est de bonne et saine gestion. Vous n'avez pas entendu et vous n'entendrez pas, dans mon chef, une volonté d'abandonner quelque ligne que ce soit. Je dis simplement, au regard du réalisme et du pragmatisme, qu'il y a peut-être des phasages différents à opérer. Je pense que ce message, vous l'avez entendu et compris. Je vous en remercie. Considérant aussi que, dans votre réponse, il est considéré que la 161 doit être une des priorités, tout comme la 162. Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez accordé à cette question.